



Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les Conseillers

MAIRIE DE

08800 HAUTES RIVIERES

01 SEPT . 2023

Je vous informe que des travaux illégaux ont été effectués 3 rue de l'hôtel de ville.

Une entrée de garage a été faite sur le domaine public, et rend le trottoir dangereux.

J'ai failli tomber, et une jeune femme a tapé dedans avec sa poussette.

Est-ce que l'on peut maintenant construire sur les trottoirs ?

S'il y a un accident il faudra éclaircir cela.

Ou bien le faire remettre en état comme au cadastre.

Recevez mes salutations ;

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "G. Rivière". The signature is written over a horizontal line.